

# SAVIEZ-VOUS QUE...

**L'adoption d'un plan d'adaptation aux changements climatiques peut représenter des économies importantes pour votre municipalité/ville lors de phénomènes météorologiques.**

## **La multiplication des phénomènes météorologique**

Dans les dernières années, plusieurs événements sont survenus dans la région : débordement de la rivière Saguenay en octobre 2001 à cause de la grande marée et de grands vents; inondation à Normandin après 107 mm de pluie qui sont tombés dans la soirée du 5 septembre 2018; effondrement de la route Ulysse en 2022 à Alma à la suite à de fortes précipitations; les feux de forêt en 2023, etc.

## **Les municipalités et villes au cœur de l'action :**

Une municipalité ou ville aura à faire face à certains enjeux prioritaires associés aux changements climatiques, mais ceux-ci toucheront les services à la population, l'organisation et la mise en valeur du territoire et l'administration générale.



Photo du journal Le Quotidien

## **Pourquoi nous choisir un plan d'adaptation aux changements climatiques?**

L'adoption d'un plan d'adaptation aide à cerner ces enjeux, à classer les risques par ordre de priorité et à élaborer une stratégie pour y réagir. Chaque administration municipale joue un rôle primordial pour coordonner la gestion de l'adaptation aux changements climatiques sur son territoire.

## **Un exemple dans notre région**

Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, L'Anse-Saint-Jean est la première municipalité à avoir adopté un plan d'adaptation aux changements climatiques. Ouranos a aussi créé le document *Élaborer un plan d'adaptation aux changements climatiques, Guide destiné au milieu municipal québécois* pour aider les administrations municipales à créer leur propre plan.

